

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Irénée

Comté de Charlevoix

Session régulière du Conseil municipal tenue le 14 janvier 2008 à la salle des délibérations, soit à 19h30.

Conseillers (ères) présents (es): M. Jacques Morin, M. Roberto Audet, M. Michel Gauthier, M. Angelo Gauthier, sous la présidence du Maire, M. Pierre Boudreault.

Absences: Mme Evelyne Moisan, M. Gérald Pilote.

Est également présente, Madame Marie-Claude Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1- Prière et acceptation de l'ordre du jour
- 2- Acceptation du procès-verbal du 3 décembre 2007
- 3- Acceptation du procès-verbal du 13 décembre 2007
- 4- Acceptation du procès-verbal du 20 décembre 2007
- 5- Adoption des comptes
- 6- Remboursement de taxes
- 7- Responsabilité des élus
- 8- Fixer le taux d'intérêt pour l'année 2008
- 9- Adhésion à l'ADMQ 2008
- 10- Adhésion à la COMBEQ 2008
- 11- Adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités
- 12- Adhésion à l'Association Québécoise d'Urbanisme

- 13- Billets de ski alpin
- 14- Demande d'aide monétaire auprès du ministère des Transports du Québec dans le but d'effectuer des travaux d'entretien et d'infrastructures sur les routes municipales
- 15- Changement des boîtes postales
- 16- Autorisation à BPR-Infrastructure Inc. de présenter une demande d'un certificat d'autorisation auprès du ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs pour permettre les travaux d'aqueduc, d'égout domestique et d'égout pluvial sur la route 362 à Saint-Irénée
- 17- Cercle des Fermières de St-Irénée (70 ans d'existence)
- 18- Changement de pro-maire
- 19- Avis de motion (Règlement d'emprunt 2e phase du développement domiciliaire)
- 20- Avis de motion (Règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion de voirie)
- 21- Rapport de comités
- 22- Période de questions allouée aux contribuables
- 23- Levée de l'assemblée

2008-01-01 PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La prière est suivie de l'acceptation de l'ordre du jour sur proposition de M. Angelo Gauthier et résolu et ce, en laissant le varia ouvert.

2008-01-02 ADOPTION DES COMPTES

Sur proposition de M. Roberto Audet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes (comptes à payer # C700698 au #C700748 pour le mois de décembre 2007 et les salaires pour un montant de 87 409.66\$), présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

De plus, comptes à payer # C800001 à # C800040 pour le début de l'année 2008 d'un montant de 50 016.58\$.

2008-01-03 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2007

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2007, l'ayant tous reçu avec dispense de lecture.

2008-01-04 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2007

Il est proposé par M. Jacques Morin et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2007, l'ayant tous reçu avec dispense de lecture.

2008-01-05 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2007

Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2007, l'ayant tous reçu avec dispense de lecture.

2008-01-06 REMBOURSEMENT DE TAXES

Il est proposé par M. Angelo Gauthier et résolu de rembourser la somme de 458.94\$ à madame Andrée Tremblay pour le déménagement de sa roulotte suite à la construction de sa résidence et 25.08\$ à Charlevoix Trust pour une démolition de dépendance.

2008-01-07 RESPONSABILITÉ DES ÉLUS

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu que les responsabilités des élus municipaux soient attribués de la façon suivante:

Mme Evelyne Moisan: Bibliothèque et plage.

M. Roberto Audet: Sécurité publique et politique familiale.

M. Jacques Morin: Urbanisme et mise en valeur du territoire, aqueduc et égout, convention de travail des employés.

M. Gérald Pilote: Urbanisme et mise en valeur du territoire, convention de travail des employés.

M. Michel Gauthier: Loisirs (terrain de jeux), voirie.

M. Angelo Gauthier: Convention de travail des employés.

M. Pierre Boudreault: Incendie.

2008-01-08 FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2008

Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu de fixer le taux d'intérêt à 12% concernant les arrérages de taxes pour l'année 2008 et toutes autres factures au cours de l'année.

2008-01-09 ADHÉSION À L'ADMQ 2008

Il est proposé par M. Angelo Gauthier et résolu d'adhérer à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2008 au coût de 496.98\$ taxes incluses.

2008-01-10 ADHÉSION À LA COMBEQ 2008

Il est proposé par M. Jacques Morin et résolu d'adhérer à la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2007 au coût de 253.97 taxes incluses.

2008-01-11 ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu d'adhérer à l'Association Québécoise des municipalités pour l'année 2008 au coût de 605.41\$ taxes incluses.

2008-01-12 ADHÉSION À L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME

Il est proposé par M. Jacques Morin et résolu d'adhérer à l'Association Québécoise d'Urbanisme pour l'année 2008 au coût de 112.88\$ taxes incluses.

2008-01-13 BILLETS DE SKI ALPIN

Le tirage se fait en présence des élus municipaux. Les noms des dix gagnants pour une journée de ski au Mont Grand-Fonds sont les suivants: Messieurs Gabriel Boudreault, Raymond Lévesque, Daniel Dontigny, Claude Letarte, Guillaume Brousseau, Jacques Morin, Denis Bouchard, Mesdames Noémi Gauthier, Gisèle Gauthier et Mariette Gauthier.

Prendre note que chaque gagnant recevra une facture de 10\$ afin de défrayer les coûts du billet.

2008-01-14 DEMANDE D'AIDE MONÉTAIRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DANS LE BUT D'EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'INFRASTRUCTURES SUR LES ROUTES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT la dégradation de notre réseau routier local;

CONSIDÉRANT la hausse importante du coût des contrats d'entretien d'hiver;

CONSIDÉRANT QUE nos budgets «de plus en plus serrés» ne nous permettent plus d'effectuer les travaux d'entretien nécessaires au maintien de l'état de nos routes à un niveau acceptable;

CONSIDÉRANT QUE les routes de la Municipalité de Saint-Irénée servent de raccourcis aux travailleurs des municipalités avoisinantes (Saint-Urbain, Saint-Hilarion, Baie-St-Paul) vers la Ville de La Malbaie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Irénée doit donc composer avec le transport lourd desservant divers secteurs (Saint-Pierre et Saint-Nicolas);

CONSIDÉRANT QUE depuis 1993, la subvention de prise en charge n'a pas été indexée;

CONSIDÉRANT QUE des travaux nécessaires de plusieurs milliers de dollars sont prévus prochainement dans les rangs Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Saint-Antoine et Ste-Madeleine afin de les rendre plus sécuritaires pour les automobilistes;

CONSIDÉRANT QUE nos ingénieurs (BPR) ont fait un estimé des réparations sur notre réseau estimé à plus ou moins 4 millions, dont copie en annexe;

CONSIDÉRANT QU'une aide additionnelle du ministère des Transports serait fort appréciée;

CONSIDÉRANT QU'une partie de tronçon du rang Saint-Pierre/Sainte-Madeleine conduite à l'aéroport de Charlevoix à Saint-Irénée et demande des réparations majeures immédiatement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Angelo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QU'une demande d'aide financière au montant de 100 000\$ soit adressée à Madame Julie Boulet, ministre des Transports.

C.c. Madame Pauline Marois,

Monsieur Jean-Louis Loranger, sous ministre adjoint

2008-01-15 CHANGEMENT DES BOÎTES POSTALES

Il est proposé par M. Jacques Morin et résolu de faire une demande auprès de la Société Canadienne des postes afin que les boîtes postales vertes soit changées sur le territoire de la municipalité puisque la plupart de celles-ci sont désuètes.

C.c. Madame Yvette Tremblay, Société canadienne des postes à Saint-Irénée

2008-01-16 (AUTORISATION À BPR-INFRASTRUCTURE INC. DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS POUR PERMETTRE LES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT DOMESTIQUE ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR LA ROUTE 362 À SAINT-IRÉNÉE.

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit présenter une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour permettre les travaux ci-haut mentionnés à Saint-Irénée;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL GAUTHIER ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Irénée autorise BPR-Infrastructure Inc. à soumettre au nom de la Municipalité, une demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'obtention du certificat d'autorisation

pour les travaux d'aqueduc, d'égout domestique et pluvial sur la Route 362 à Saint-Irénée;

QUE la municipalité de Saint-Irénée s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée;

QUE la Municipalité de Saint-Irénée certifie que le projet présenté ne contrevient à aucun règlement municipal.

C.c. Monsieur Marcel Faucher, BPR-Infrastructure Inc.

2008-01-17 CERCLE DES FERMIÈRES DE ST-IRÉNÉE (70 ANS D'EXISTENCE)

Le Cercle des Fermières de Saint-Irénée soulignera en avril 2008, les 70 ans d'existence du Cercle. Une aide financière spéciale est demandée pour cette occasion. Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu de participer financièrement pour un montant de 350.00\$.

2008-01-18 CHANGEMENT DE PRO-MAIRE

Il est proposé par M. Angelo Gauthier et résolu de nommer M. Jacques Morin, pro-maire pour une période de trois mois. Il se trouve à remplacer M. Angelo Gauthier.

2008-01-19 AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA 2^E PHASE DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE)

Je, soussigné, M. Michel Gauthier, conseiller, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du conseil de la Municipalité de Saint-Irénée, un règlement d'emprunt afin d'effectuer les travaux de la 2^e phase du développement domiciliaire dans la rue de la Rivière.

A- Attendu que le Conseil municipal mandate Monsieur Marc Plamondon, ingénieur de la firme BPR, pour la confection des plans et devis pour la réalisation de la deuxième phase du développement domiciliaire dans la rue de la Rivière;

Attendu que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Irénée autorise la firme d'ingénieurs BPR à soumettre une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, en vue de travaux de réfection de la rue de la Rivière;

Attendu que le conseil municipal mandate la firme d'ingénieurs BPR, lorsque les travaux seront achevés, à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une attestation signée quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

C.c. Monsieur Marc Plamondon, ingénieur, BPR

2008-01-20 AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT D'EMPRUNT ACHAT D'UN CAMION DE VOIRIE)

Je, soussigné, M. Jacques Morin, conseiller, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du conseil de la Municipalité de Saint-Irénée un règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion de voirie.

2008-01-21 RAPPORT DE COMITÉS

Michel Gauthier:

En ce qui a trait au GYM, l'ouverture est retardé
puisque le chalet des Loisirs a subi un bris d'eau.

**2008-01-22 PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX
CONTRIBUABLES**

Quelques questions ont été posées par des
contribuables.

2008-01-23 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée se fait à 20h30 sur proposition
de M. Angelo Gauthier.

Pierre Boudreault,

Maire

Marie-Claude Lavoie,

Directrice générale et

Secrétaire-trésorière